



CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 avril 2026

PROCÈS VERBAL

Le lundi VINGT-SEPT AVRIL deux mille vingt-six à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de la salle du conseil en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur BELLEUVRE Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : BELLEUVRE Jean-Claude, BREUX LUCIEN Delphine, COLLET Julien, RUEL Isabelle, BOULAND Sébastien, LEMBOUCHER Jérôme, AMILIEN Pauline, RAVIGNON Jérôme, RIANDIERE Mélanie, REYSSEIX Béatrice, MEURANT Romain, THIELLEUX Marie-Laure, DAILLIERE Grégory.

Etaient absents et/ou excusés : PRUD'HOMME Yolande donne pouvoir à BREUX LUCIEN Delphine, BUCHE Luc.

CONVOCACTION DU 17 AVRIL 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 13

NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 14

Madame RIANDIERE Mélanie est nommée secrétaire de séance pour l'assemblée en ce jour.

Ouverture de la séance à 20h00.

Monsieur Le Maire demande si l'assemblée générale a des remarques particulières sur le compte-rendu validé précédemment par le secrétaire de séance. Tous les conseillers présents acceptent celui-ci. Le conseil n'émet pas de remarques particulières.

Ordre du Jour :

RAPPORT DES DECISIONS	2
FINANCES	2
I. Stade : validation du devis pour l'achat d'un robot tondeuse	2
II. Aire du Port Neuf : validation du devis pour l'achat d'une structure de jeux	2
AMINISTRATION	3
III. Mise à jour du règlement de location du mobilier communal	3
IV. Mise à jour du règlement de l'accueil périscolaire	3
V. Règlement du Conseil municipal jeunes	3
VI. Renouvellement Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	4
PERSONNEL	5
VII. Centre de Gestion : Renouvellement convention personnel communal – confection de la paye	5
QUESTIONS DIVERSES	5

RAPPORT DES DECISIONS

RAPPORT SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS AU 27 AVRIL 2026

FINANCES – DEPENSES < 10 000€			
DATE	FOURNISSEUR	MONTANT TTC	OBJET
02/04/2026	SOREAU AGRI	526.42 €	Tracteur SAME : Vidange...
11/04/2026	SETON	129.49 €	Panneaux déjections canines
23/04/2026	SIGNALS	189.84 €	Panneaux chemins pédestres

FINANCES

I. Stade : validation du devis pour l'achat d'un robot tondeur

➤ DEL-2026-037

Le conseil municipal,

Considérant le souhaite de la collectivité d'investir dans un robot tondeur pour effectuer la tonte du stade de Les Rairies ;

Vu le devis reçu :

Société	Montant
BOUVET DURTAL	10 239.44 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- *De valider le devis de la société Bouvet Durtal pour un montant de 10 239.44 €,*
- *D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents utiles à l'application de la présente délibération.*

II. Aire du Port Neuf : validation du devis pour l'achat d'une structure de jeux

➤ DEL-2026-038

Le conseil municipal,

Considérant qu'il est nécessaire de changer la structure de jeux sur l'aire du Port Neuf pour des raisons de sécurité ;

Vu le devis reçu :

Société	Montant
SDU (Sport et Développement Urbain)	13 407.30 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- *De valider le devis de la société SDU pour un montant de 13 407.30€,*
- *D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents utiles à l'application de la présente délibération.*

AMINISTRATION

III. Mise à jour du règlement de location du mobilier communal

➤ DEL-2026-039

Le conseil municipal,

Vu le règlement de location du mobilier communal ;

Vu la délibération N°2019_01_21/003 en date du 21/01/2019 concernant l'élargissement du prêt de matériel ;

Considérant qu'il faille faire une mise à jour de celui-ci dont l'ajout de mobilier supplémentaire et l'ajustement des cautions demandées ;

Considérant le règlement présenté ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- *D'autoriser la mise à jour du règlement,*
- *D'accepter les modalités de prêt et les tarifs indiqués.*

IV. Mise à jour du règlement de l'accueil périscolaire

➤ DEL-2026-040

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les recommandations des services de la CAF ;

Considérant la nécessité de faire régulièrement des mises à jour du règlement intérieur de l'accueil périscolaire afin d'accompagner les évolutions ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- *D'approuver la mise à jour du règlement de l'Accueil périscolaire à compter du 1^{er}/05/2026.*

V. Règlement du Conseil municipal des jeunes

➤ DEL-2026-041

Monsieur le Maire rappelle que la commune souhaite associer sa jeunesse à la vie locale et développer leur sens civique. La création d'un Conseil Municipal des Jeunes vise donc à donner la parole aux jeunes et les impliquer dans des projets collectifs. Cette démarche favorise l'apprentissage de la citoyenneté et le dialogue intergénérationnel.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la volonté de la commune de renforcer la participation citoyenne des jeunes à la vie locale,

Considérant l'intérêt éducatif, civique et social de favoriser l'expression des jeunes et leur implication dans des projets municipaux ;

Considérant la nécessité de créer une instance représentative permettant aux jeunes de la commune de s'exprimer, de proposer et de participer à la mise en œuvre de projets d'intérêt collectif ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- *De décider d'instituer au sein de la commune un Conseil Municipal des Jeunes,*
- *D'adopter le règlement intérieur tel que joint à la présente délibération.*

VI. Renouvellement Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

➤ DEL-2026-042

Pour rappel, afin de constituer la Commission Communale des Impôts Directs, la collectivité doit transmettre 24 noms (12 élus et 12 contribuables de la commune).

Les élus choisis lors du conseil sont :

NOM – PRÉNOM	TITULAIRE	SUPLÉANT
BREUX-LUCIEN Delphine	X	
THIELLEUX Marie-Laure	X	
RIANDIERE Mélanie	X	
AMILIEN Pauline	X	
MEURANT Romain	X	
RUEL Isabelle	X	
COLLET Julien		X
RAVIGNON Jérôme		X
BOULAND Sébastien		X
LEBOUCHER Jérôme		X
DAILLERE Grégory		X
REYSSEIX Béatrice		X

Les contribuables de la commune qui ont répondu positivement à notre demande sont :

NOM – PRÉNOM	TITULAIRE	SUPLÉANT
CHEVET Marie-Bernadette	X	
LEMERT Michelle	X	
BOUCHER Catherine	X	
FERYN Daniel	X	
GAUCHER Serge	X	
JAVAUDIN Sylvie	X	
RIOUX Dominique		X
JOUIN Marie-Madeleine		X
MELOT Nathalie		X
BENON Patrice		X
BADO Bazonan (Michel)		X
DEVASSINE Jimi		X

Le conseil municipal,

Vu l'art. 1650 du CGI explicitant qu'une commission communale des impôts directs doit être instituer dans chaque commune après chaque élection ;

Vu que les communes de moins de 2 000 habitants ont l'obligation de transmettre 24 noms de candidats (une nomination de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants pour les élus et un nomination de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants pour les contribuables) parmi lesquels la direction régionale des finances publiques fera la nomination définitive,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- **De proposer la liste des candidats suivant soit 24 noms proposés dont 12 élus et 12 contribuables.**

PERSONNEL

VII. Centre de Gestion : Renouvellement convention personnel communal – confection de la paie

➤ DEL-2026-043

Suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de refaire une convention avec le CDG 49 pour l'élaboration des paies de la fonction publique territoriale. Celle-ci est établie pour la durée du mandat, plus deux mois.

Monsieur le Maire annonce le prix de revient d'un bulletin de salaire de 5.00 €.

Le conseil municipal,

Vu la proposition de renouvellement du Centre de Gestion du Maine-et-Loire ;

Considérant qu'il faille établir une convention avec celui-ci pour l'élaboration des salaires avec leur service spécialisé ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- *D'accepter les termes de la convention énoncés pour un renouvellement à compter du 1^{er} juin 2026 ;*
- *D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Maine-et-Loire.*

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

- Prochains conseils : 18 mai 2026, 15 juin 2026.

Sans autre question, la séance est levée à 22h20.

SIGNATURES :

Le Secrétaire de séance
Mme RIANDIERE Mélanie

Le Maire
M. BELLEUVRE Jean-Claude